

COMMISSION PROJETS DE VILLE

28 février 2024



OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

MOBILIER URBAIN

Plan d'action



Définition du mobilier urbain

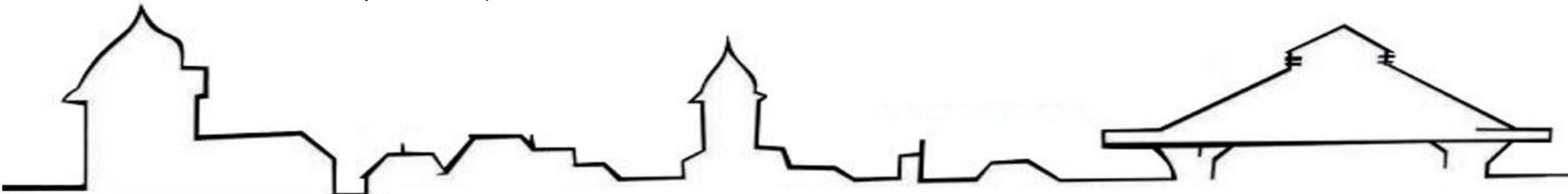


Le mobilier urbain a plusieurs fonctions :

- La propreté et l'hygiène (corbeilles, sacs à chien)
- La protection et la sécurité (barrières, potelets, garde-corps, éclairage public, dispositifs vélos)
- L'accueil et le confort (bancs, tables, points d'informations, autres dispositifs récréatifs)
- L'embellissement (bac à fleurs)

Le mobilier urbain fait partie intégrante de l'aménagement urbain, il permet :

- d'animer, de guider et de sécuriser le cheminement piéton et routier dans la ville
- d'assurer des services (information, propreté, éclairage...)
- de résoudre des problèmes ponctuels (stationnement anarchique, protection des cheminements piétons...)



Rappels des conclusions du diagnostic

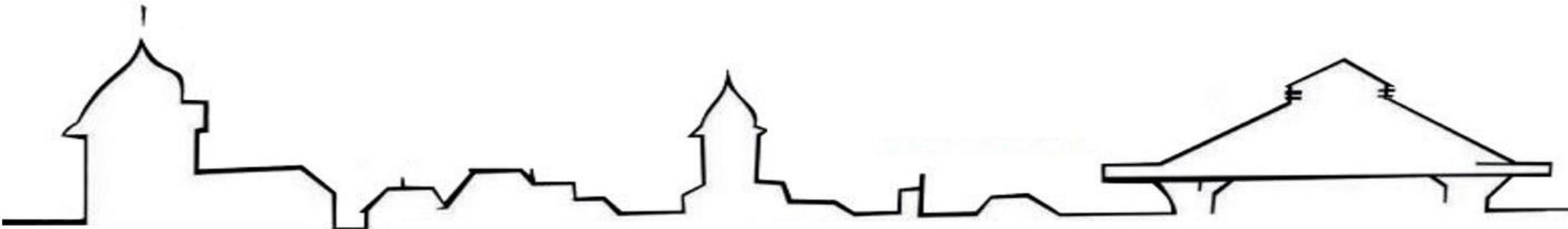


Un aménagement de l'espace public qui respecte le bâti et l'histoire de Montréjeau, avec des équipements esthétiques et de qualité (notamment en métal sculpté).

Un manque de cohérence avec des mobiliers de styles et d'époques divers, lié à une implantation ponctuelle en fonction des besoins au coup par coup sans cohérence entre les gammes.

Plusieurs réflexions à mener :

- La définition de principes permettant de retrouver une cohérence sur chaque site (centre-ville / base de loisirs)
- Le remplacement d'éléments cassé ou vieillissants (corbeilles, bancs, quilles)
- Le regroupement des éléments composés d'un même matériau sur un même site (éléments en cailloux collés sur le boulodrome)
- L'implantation en centre-ville de dispositifs inexistantes comme des tables de pique-nique, des arceaux à vélos ou de dispositifs plus spécifiques comme des éléments plus récréatifs (tables de jeux, chaises de lecture...).



Vers une charte du mobilier urbain ?

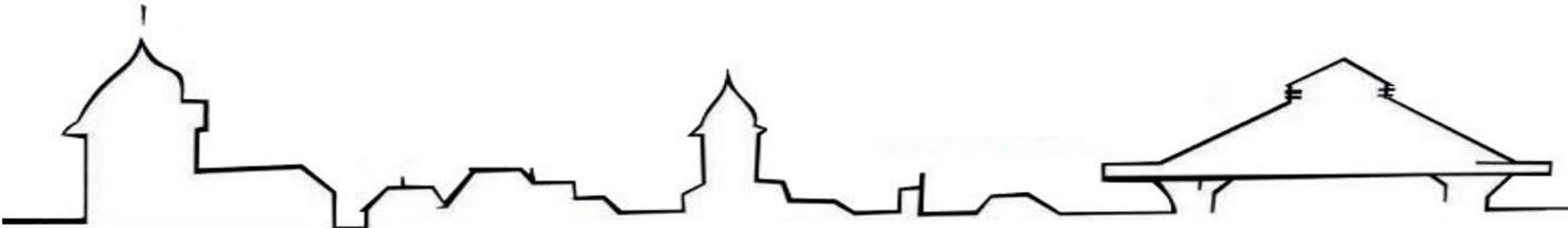


Charte du mobilier urbain :

- Cadre de référence qui permet d'assurer une cohérence d'ensemble et définit l'identité de la ville
- Encadre les pratiques par des préconisations simples mais lisibles
- Embellissement de la ville, permettant d'augmenter l'attractivité de Montréjeau en donnant envie de venir visiter et se détendre

→ Un outil au service de la requalification urbaine du cœur de Ville s'intégrant dans le projet municipal engagé portant sur l'amélioration de l'habitat et des espaces publics ainsi que sur la dynamisation commerciale

→ Inscrit au programme actions ORT : Fiche action « Valoriser les espaces publics par le mobilier urbain : Elaborer une charte du mobilier urbain ».

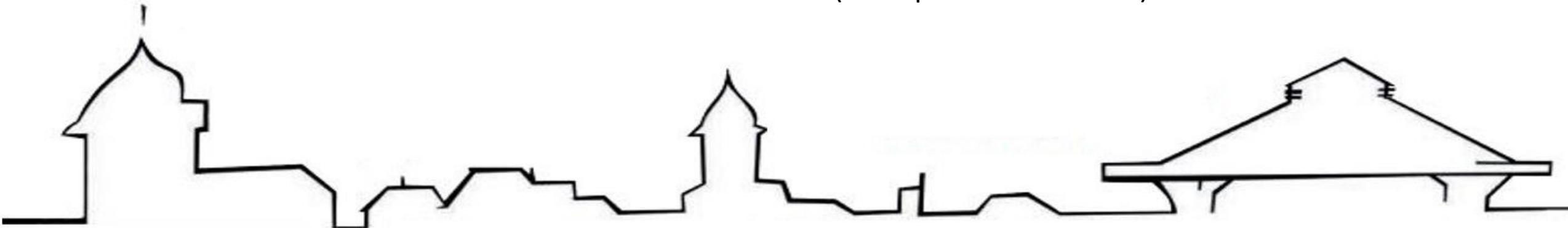


Une charte du mobilier urbain

Une gamme unique ou une déclinaison par quartier :

- Vert sur les places principales (couleur de la Ville, mobilier place Valentin Abeille, place de la Mairie) ?
- Gris sur le reste du centre-ville (dernier aménagement rue des Pyrénées, bancs place Valentin Abeille, éclairage public) ?
- Traitement du boulevard Lassus ?

Document sur table : Charte du mobilier urbain (exemples de mobiliers)



Remplacement du mobilier abimé ou vieillissant

Remplacement des **corbeilles** pastiques en centre-ville cassées :

- Toutes les corbeilles en plastique sont cassées ou rafistolées
- Supprimer les corbeilles positionnées à côté des conteneurs enterrés (derrière mairie, Grande Halle) et remplacer les autres (environ 10 éléments : salle des fêtes, jardin Lassus, place des moutons...)



Remplacement à terme des **bancs** abimés (boulodrome, cimetière notamment).

Remplacement des **quilles** blanches en centre-ville (école Ste Germaine, cinéma, pompiers...).



Place de l'Orme : **déplacement du mobilier**

- Propriété privée auparavant entretenue par la Ville, le propriétaire souhaitant conserver la parcelle, il a été décidé de ne plus nettoyer cet espace (à la charge du propriétaire).
- 1 distributeur sacs chien, 1 banc, 1 poubelle à repositionner sur un autre site.



Utilisation du **stock de mobilier** urbain déjà présent à Sentenac.

Projets évoqués en commission projets de ville / travaux

Commission projets de ville :

- Les orientations doivent définir le Montréal de demain plutôt que de répondre aux seuls besoins d'une population vieillissante : qui voulons-nous attirer ?
- Retour d'agents immobiliers : manque de lieux en centre-ville dédiés aux enfants, aux familles.
- Mobilier urbain Jardin de la Salle et Boulevard Lassus (tables pique-nique, jeux géants, jeux enfants, chaises longues...).
- Arceaux vélos en centre-ville



Ex : à personnaliser avec des Personnages historiques de Montréal

Commission travaux :

- Totem écoles



Design actif

Dossier préparatoire : Guide du design actif



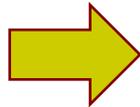
Principes :

- Encourager la mobilité et l'activité physique de manière libre et spontanée, pour tous, par l'aménagement de l'espace public en proposant des projets ludiques
- Réappropriation de l'espace public, mixité d'usages, mise en valeur du patrimoine

Mise en œuvre :

- Equipements fixes (paniers baskets...) ou simplement des marquages au sol ou des tracés sportifs (marelles, marquage jeu de palet, pistes de courses...)
- Transposition de l'aménagement de cour d'écoles à l'échelle du centre-ville

Exemple de l'escalier de la Grande Halle qui pourrait être mis en valeur :



OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

PLACE VALENTIN ABEILLE

Plan d'action



Etat des lieux de l'existant



Des nombreuses barrières abîmées
Un coût de remplacement important

Un total de :

50 barrières

81 potelets

8 bancs

2 distributeurs de poche à chien

3 corbeilles à papier

Côté Hôtel du Parc

Une double ligne de barrières liées à des aménagements successifs :

- Protection initiale des arcades
- Suppression du stationnement devant les arcades : nouvelle protection positionnée sans enlever l'ancienne

Problème de stationnement
illégal et non alignement
des barrières



Côté Hôtel du Parc

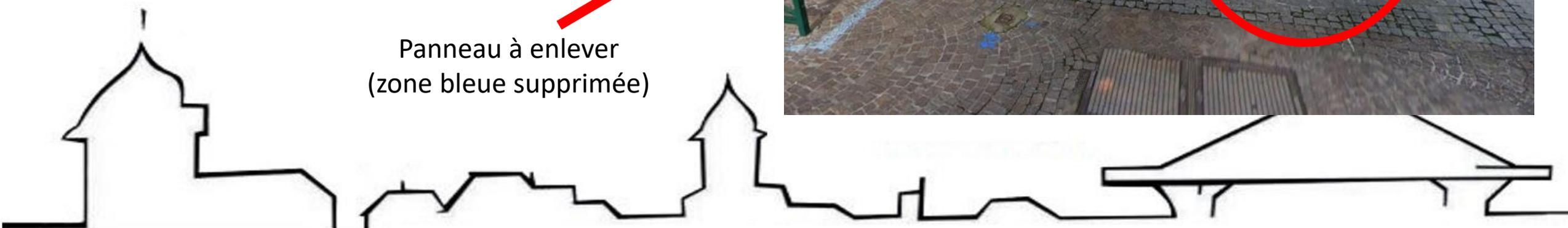
Double protection : potelet + pot de fleurs

→ Décaler le pot de fleurs pour supprimer le potelet

ou

→ Rajouter un potelet et supprimer le pot de fleurs
(dans la logique de ce qui est demandé par Villes et Villages Fleuris : limiter les plantations en pots pour économiser l'arrosage).

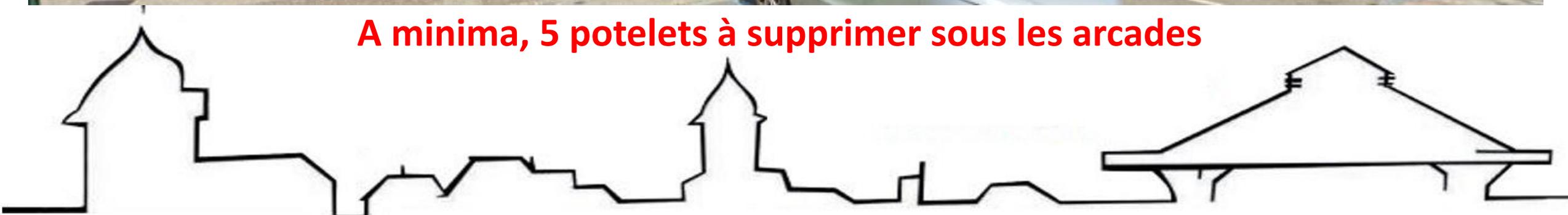
Panneau à enlever
(zone bleue supprimée)



Côté Hôtel du Parc



A minima, 5 potelets à supprimer sous les arcades



Côté Chez Jules

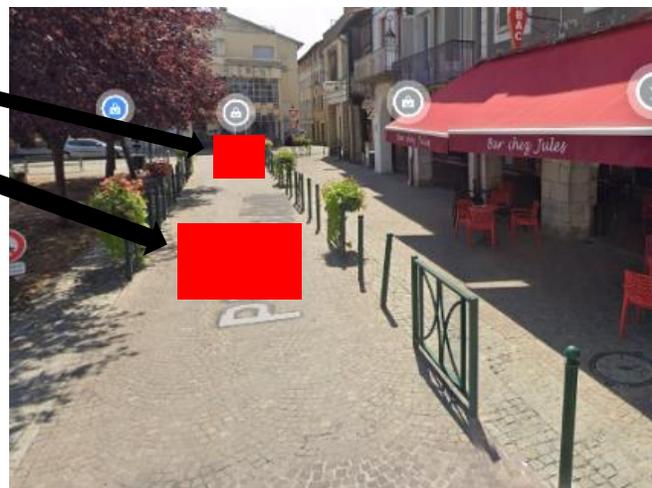
Une réflexion à mener sur la piétonisation ou non de cet axe
(commission projets de ville du 07/09/2023) :

Si piétonisation :

- suppression de 12 potelets et 6 barrières
- 2 barrières déplacées et repositionnées pour matérialiser l'espace piétonnier et bloquer l'accès voiture (comme devant le Crédit Agricole les jours de marché)



Barrières amovibles
à ajouter



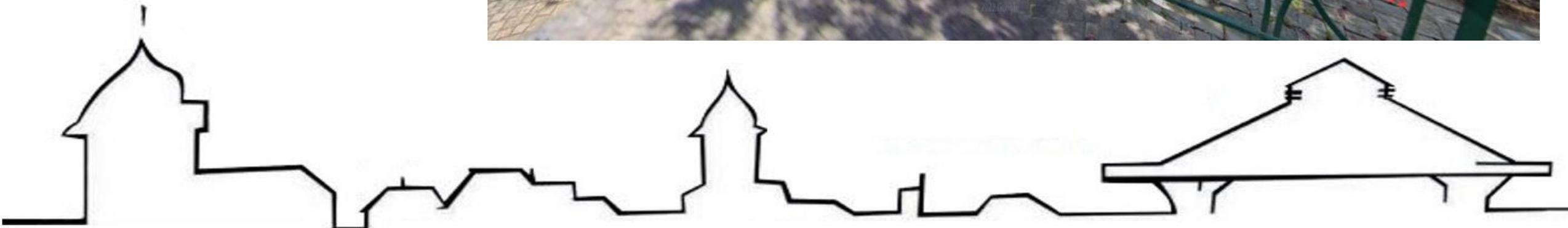
Potelet amovible à rajouter
pour empêcher le stationnement
sous les arcades



Côté Caisse Epargne

Des potelets qui peuvent être écartés en laissant un espace minimum empêchant les véhicules de passer.

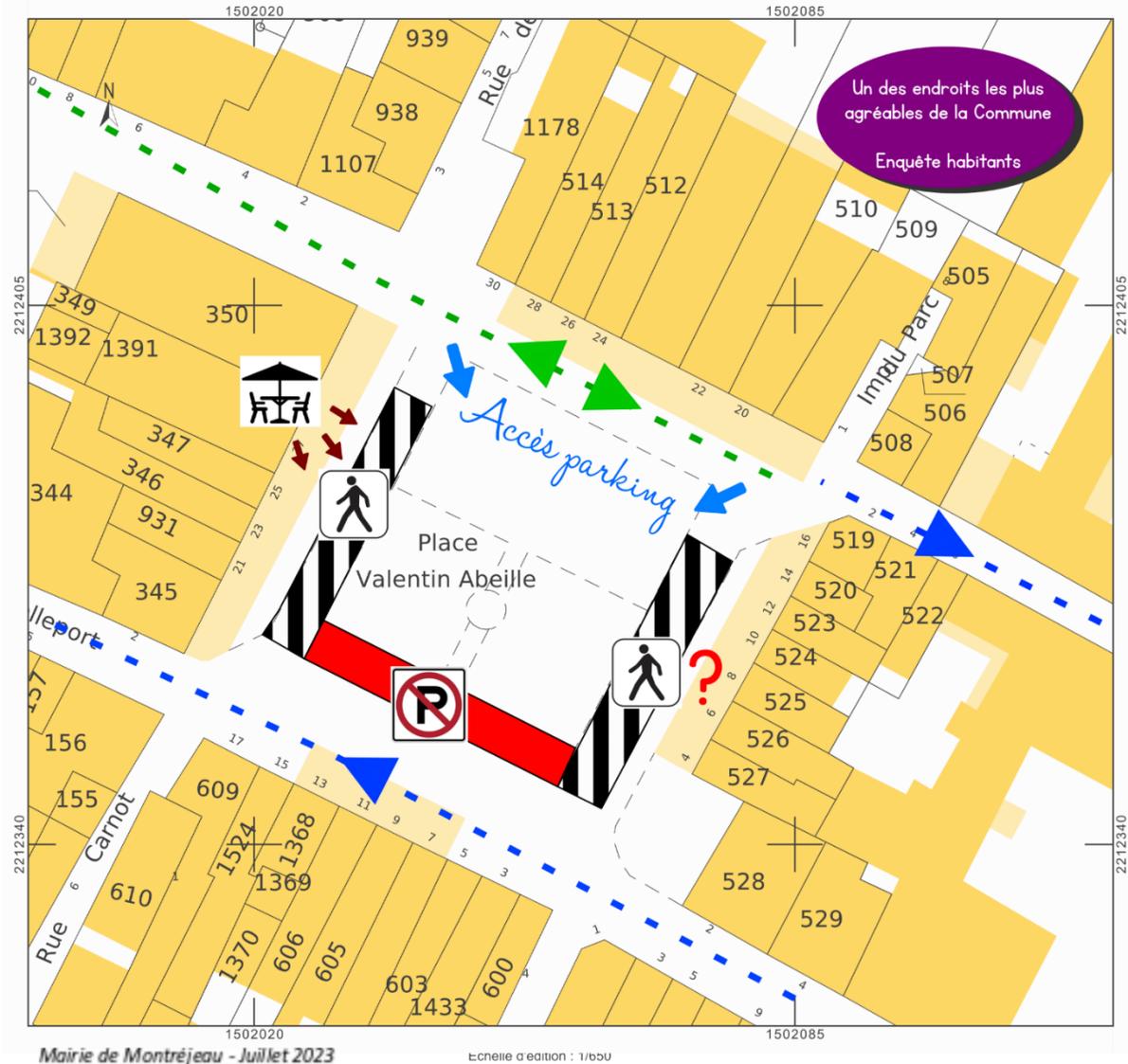
→ 2 potelets à supprimer et d'autres à déplacer



Côté Rue du Barry

Une réflexion à mener sur la suppression du stationnement de la bande de parking le long de la place (commission projets de ville du 07/09/2023) :

- Une meilleure visibilité de la place Valentin Abeille et de ses plantations
- Conservation de la place PMR et de l'espace médiabus/cars
- Des entrées / sorties de stationnement dangereux
- Nécessité de décaler les barrières / potelets en place



Les cheminements piétons sur le contour de la place

Quel emplacement pour les bancs ?

- Des bancs positionnés sur le cheminement piéton qui entravent la circulation (problème passage et accessibilité PMR).
- Des bancs qui servent parfois de barrières.

Un panneau plan de ville coupant le cheminement piéton.

→ Des éléments à repositionner ?



*Bancs dans le cheminement
(côté Chez Jules et Caisse Epargne)*



*Bancs hors cheminement
qui jouent le rôle
de barrière
(côté rue du Barry)*



*Plan de ville sur le cheminement
(côté rue du Barry)*

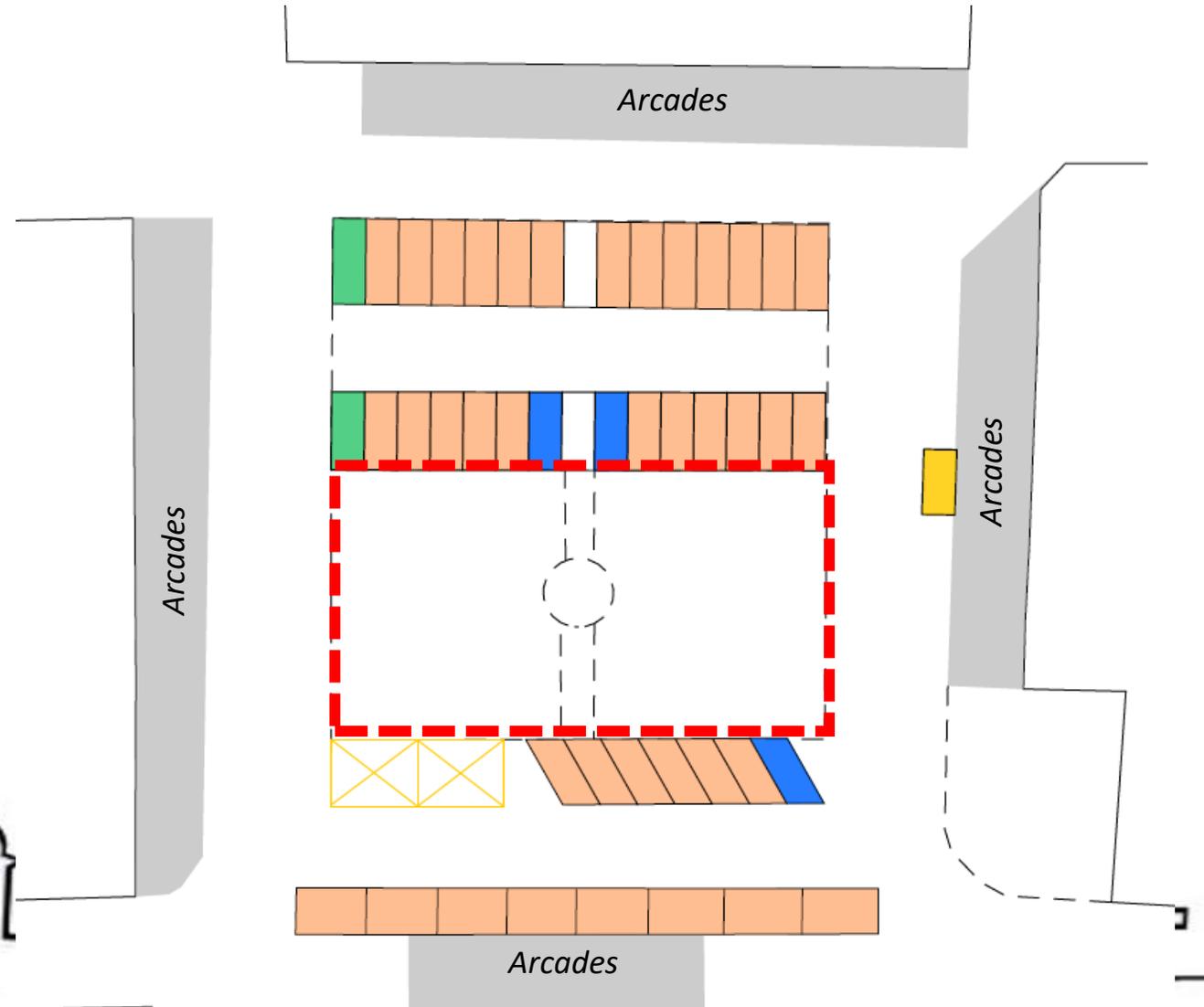
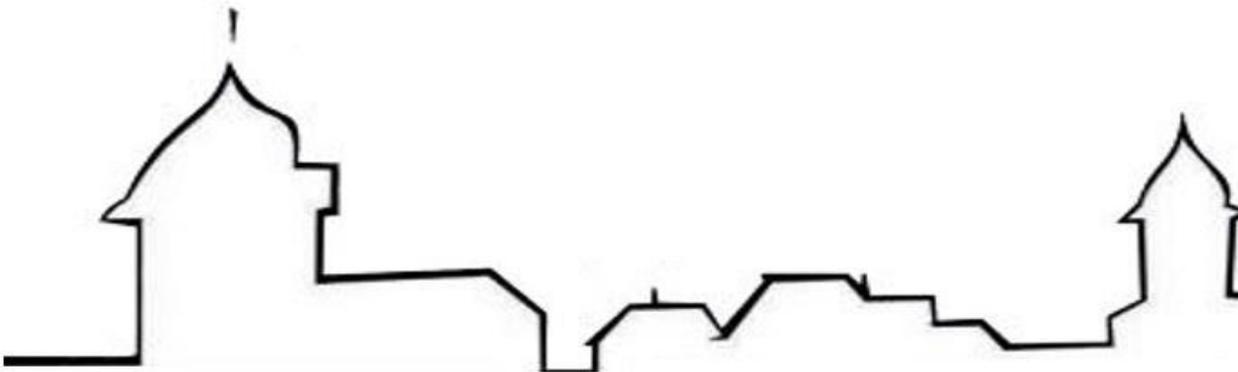
Autres propositions

1. Suppression de toutes les barrières bordant les espaces enherbés : essai pendant une période donnée.

Risque de traversées et de stationnements de véhicules sur les pelouses.

2. Remplacement de certaines barrières par des bordures coulées

3. Réaliser une enquête rotation concernant le stationnement sur l'ensemble de la place



OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

SIGNALÉTIQUE

Plan d'action



Signalisation routière et Signalisation d'Intérêt Local (SIL)

Suppression de panneaux :

- Signalisation routière : panneaux zone bleue, fourrière, places des convoyeurs de fonds, transport prélèvements humains, caravanes place Gravette, panneaux golf...
- Base de loisirs : repositionner le ralentisseur, modifier le fléchage pédalos, supprimer gabarit cassé, tracer place PMR stade, nettoyer les panneaux d'informations.
- SIL : supprimer les anciens dispositifs et les publicités illégales, supprimer la barrette bibliothèque, ne pas autoriser l'implantation de barrettes « sauvages » et respecter la SIL.
- Supprimer les panneaux POUJOLS et autres publicités illégales.



OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

PLAN DE FINANCEMENT 2024

**Mobilier urbain et
signalétique**



Plan financement 2024



Mobilier urbain		Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Action à mener sur le LT
Charte mobilier urbain	Définition charte mobilier urbain	En régie	-	
	Remplacement du mobilier urbain pour respecter la charte	-	-	Lors du réaménagement des espaces publics, de travaux ou du remplacement des éléments abîmés.
	Place Valentin Abeille - retrait mobilier	En régie	-	
	Déplacement mobiliers issus de la place de l'Orme	En régie	-	
	Remplacement des quilles écoles Ste Germaine et cinéma (x12)	700,00 €	-	
	Remplacement corbeilles plastiques cassées (x10 - 5/an)	2 500,00 €	2 500,00 €	
	Remplacement bancs boudodrome et cimetière	-	X	
	Remplacement buses base de loisirs par poubelles de tri	-	-	Lors du remplacement des éléments abîmés.
Nouveaux mobiliers	Totems écoles x2	2 600,00 €		
	Chaises longues x2	2 400,00 €		
	Jeux enfants en centre-ville		X	
	Tables piques-nique centre-ville	stock sentenac		
	Arceaux vélos centre-ville		X	
	Bancs supplémentaires base de loisirs (bancs en pierre)	stock sentenac		
Jeux intergénérationnel	Table échiquier / Table multijeux	1 000,00 €		
Design actif	Peinture au sol	500,00 €		
TOTAL		9 700,00 €		
Signalétique		Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Action à mener sur le LT
Signalisation routière	Suppression panneaux identifiés	En régie		
SIL	Modification panneau directionnel pédalo base de loisirs	300,00 €		
	Suppression anciens panneaux	En régie		
	Suppression barrette bibliothèque	En régie		
	Suppression panneaux publicitaires illégaux ou obsolètes	En régie		
TOTAL		300,00 €		
TOTAL		10 000,00 €		

OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

MOBILIER URBAIN

Annexes



Choix des bancs : exemples

Tarifs KGMAT 2023



1284,82€ HT



621,42€ HT



Pour rappel



584,90€ HT



928,34€ HT



584,72€ HT

Choix de corbeilles : exemples

Tarifs KGMAT 2023,
MAGQUIP, France Collectivités



699,88€ HT
avec cendrier



Poubelle extérieure acier 70L modèle Cassis

439,00€ HT



Corbeille Vaison 110L - Gris anthracite RAL 7016

559,00€ HT
659,00€ HT avec cendrier



Poubelle 60L avec cendrier - Gris métal RAL 9006

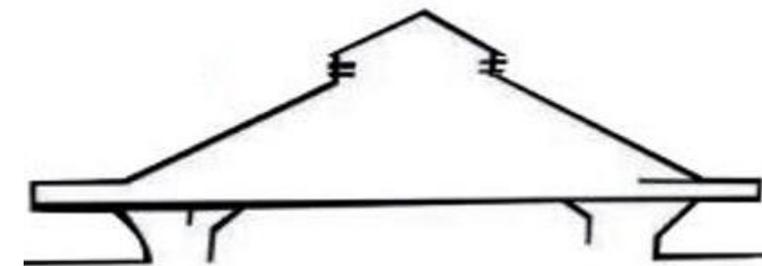
369,00€ HT
429,00€ HT avec cendrier



Identique à la base de loisirs
474,00€ HT



319,00€ HT



Guide du design actif



Méthodologie enquête rotation

